

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Ce cours est de niveau intermédiaire/avancé et suppose au départ la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours de niveau intermédiaire de la première année du master en criminologie (LNEER 2423 : niveau B1 du CECR pour l'expression orale et écrite, niveau B2 du CECR pour la compréhension à la lecture, niveau B2- pour la compréhension à l'audition).
Thèmes abordés :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive et les thèmes abordés seront en relation avec le domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>--</p> <p>Pouvoir lire de façon autonome et comprendre des textes portant sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.</p> <p>--</p> <p>Pouvoir lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens.</p> <p>Niveau B2- du "Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>--</p> <p>pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier(relatif au domaine d'études),</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier.</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <p>--</p> <p>pouvoir suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets relatifs au domaine d'études,</p> <p>--</p> <p>pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard.</p> <p>Niveau B2- du "Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression orale (objectif principal) individuelle :</p> <p>--</p> <p>pouvoir faire (après préparation) un exposé simple et clair et ensuite prendre en charge les questions posées par le public,</p> <p>--</p> <p>pouvoir expliquer son point de vue suffisamment bien pour être compris sans difficulté, en enchaînant les arguments et les explications avec logique et en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.</p> <p>Expression orale (objectif principal) interactive :</p> <p>--</p> <p>pouvoir exposer ses opinions et les défendre dans le cadre d'un débat portant sur un sujet relatif à son domaine d'études,</p> <p>--</p> <p>pouvoir soutenir sans trop de difficulté une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard avec un interlocuteur natif</p> <p>Niveau B1+ du "Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression écrite</p> <p>--</p> <p>pouvoir écrire des lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles et pouvoir synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses.</p> <p>Niveau B1+ du "Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Code</p> <p>--</p> <p>Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) et extension du vocabulaire spécifique</p> <p>--</p> <p>Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais</p> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.</p>

	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	-- Evaluation continue. -- Examen oral sur la base d'un dossier composé des présentations faites au cours.
Méthodes d'enseignement :	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à consolider et développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite. Les activités proposées seront de deux types : -- présentation et activation par les étudiants des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, rédaction de courrier "formel" ...), -- activités interactives en rapport avec le stage. Cette partie comprend la rédaction d'un rapport portant sur le stage que l'étudiant est en train d'accomplir et une présentation de ce rapport suivie d'une discussion informelle. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Le professeur le conseillera dans ce travail.
Contenu :	-- Pratique de la communication interactive. -- Présentation et activation des techniques de communication plus directement liées à la vie professionnelle (participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, rédaction de courrier "formel", rédaction et présentation d'un rapport...). -- Perfectionnement de la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques.
Bibliographie :	Syllabus du cours : « Séminaire d'insertion professionnelle pour étudiants en criminologie »
Autres infos :	-- Encadrement : cours en groupes de 20 -- L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. -- Charge de travail - Heures présentielles : 30h -Travail autonome : 60 h.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ILV